Ministry of Culture and Communications

Annual Report 1990-1991

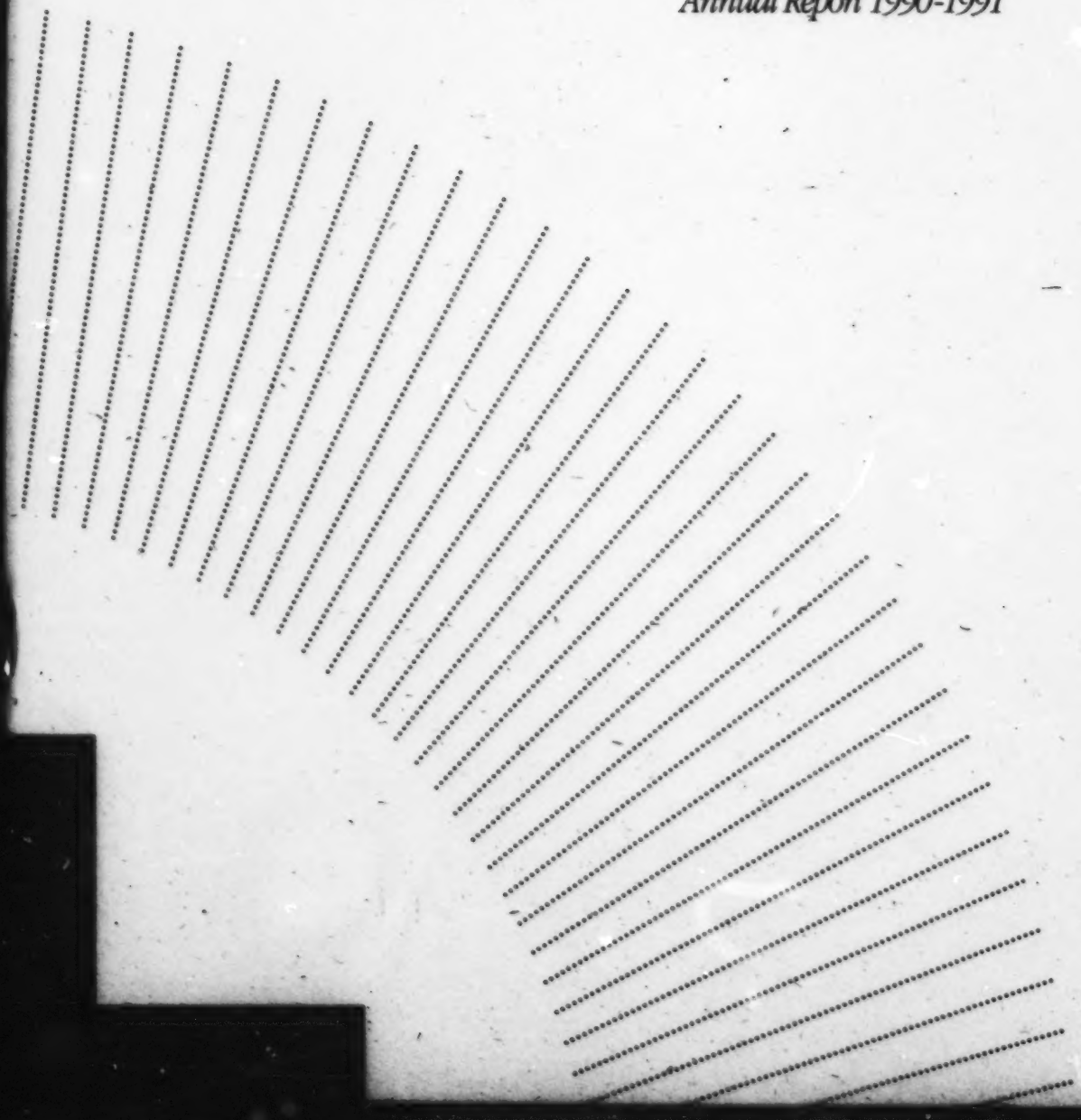

Published by the Ministry of Culture and Communications.
Printed by the Queen's Printer for Ontario.
Province of Ontario, Toronto, Canada.

© 1991, Queen's Printer for Ontario.

ISSN 0840-7193
D2527 12/91 4M

Ontario

Ministry of
Culture and
Communications

Ontario

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

6th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

To the Honourable Lincoln M. Alexander
Lieutenant-Governor of the Province of Ontario

May it please your honour,

I respectfully submit the Annual Report of the Ontario Ministry of Culture and Communications for the fiscal year ending March 31, 1991.

Respectfully submitted,

Karen Haslam

Karen Haslam
Minister

92-04660/

Table of Contents

Minister's Message 1

Deputy Minister's Message 2

Culture Division 3

Information Resource Management Division 8

Communications Division 12

Corporate Activities 15

Corporate Services Division 17

Appendices 19

Minister's Message

I am pleased to present this annual report highlighting many of the accomplishments of the Ministry of Culture and Communications in the past year. I intend to work hard to build on these impressive achievements.

This ministry is an exciting place to be in the 1990s. Culture and communications are powerful economic forces in our society. Ontario's communications sector represents a $9 billion industry, employing more than 90,000 individuals in services and manufacturing. With the cultural sector in Ontario employing more than 75,000 people and representing nearly half of Canada's artistic activity, clearly the arts also have a major impact on our economy. The ministry plays an integral role in encouraging economic growth through the development of vital cultural, communications and information sectors.

As Ontarians, we gain pride and confidence from our distinct and diverse identity. I am keenly aware of my responsibility, as minister of culture and communications, to ensure that the unique ways in which we express ourselves are protected.

I am committed to helping create an environment where talented, determined and disciplined people have the opportunity to be trained, to earn an adequate income, and to have their work showcased. And I am equally committed to playing a leadership role in advancing Ontario's information and communications services and technologies. They form the links that bridge the geographical, as well as the social and cultural differences in our country.

We are increasingly aware that the exclusion of so many of our citizens—from First Nations, francophone communities, non-urban areas and many other cultures that make up our diverse population—has profoundly impoverished our society. I am firmly committed to broadening access to the ministry's programs and services so that all residents of Ontario, wherever they might live, can enjoy the advantages of our precious cultural, communications and information resources.

The people of Canada expect their governments to make equality of opportunity a priority. And I believe they expect us to put culture and communications at the centre of the constitutional discussion on maintaining our heritage. We have an important role to play in supporting the diverse communities of this nation whose voices we need to hear more than ever before.

Deputy Minister's Message

Cultural and communications services and products, information and knowledge—all are essential ingredients for a vibrant and confident society.

In the Ministry of Culture and Communications, we are committed to creating an environment where Ontario can thrive as just such a society. We play a leadership role in helping Ontarians enjoy the benefits and opportunities that emerge from today's information age.

During 1990-1991, the ministry undertook a number of activities and initiated several organizational changes in pursuit of our commitments. Prominent among the changes was the creation of the Information Resource Management Division, in recognition of the increasing social and economic importance of effective and accessible public information systems. The division combines the ministry's expertise in the areas of archives, public libraries and community information centres, three distinct entities that share the common purpose of collecting, preserving and providing public access to information that Ontarians need to function effectively in an environment of change.

Our activities in the past year were wide-ranging: from helping bring cable television systems and transmitters to remote communities in Northern Ontario to providing crucial funding for automation and training in libraries serving First Nations communities; from consultation on the development of a comprehensive Status of the Artist strategy for Ontario to research in preparation for Ontario's submission to the CRTC on the impact of competition in long-distance telephone service; and from the introduction of Ontario's heritage policy statement confirming our collective responsibility for heritage conservation to the initiation of a study into the cultural needs of our Franco-Ontarian community.

A new Corporate Policy, Planning and Evaluation Unit was established to coordinate our corporate policy development, strategic planning and program evaluation activities.

And a separate Field Services Branch within the ministry's Culture Division was created during the past year to ensure that our clients in Ontario's cultural communities receive the highest of quality service and access to our programs and services.

We are fortunate to have established close ties with the people we serve in Ontario's cultural, communications and information sectors. I am grateful for their support, encouragement and ideas. And I am looking forward to continuing our consultative working relationship in the coming year.

Culture, Communications, Information Resource Management and Corporate Services: four dynamic divisions combine to form the framework for the Ministry of Culture and Communications. Access to culture, communications, and information resource management by all Ontarians is vital to the social, cultural and economic growth and well-being of our province. A strong Corporate Services Division provides support and advice in pursuit of the ministry's goals.

Culture Division

Working in partnership with Ontario's cultural communities and organizations, the Culture Division encourages creativity, vitality and excellence in the arts, cultural industries, agencies and heritage sectors. The division is responsible for the development of policies and the operation of programs in these areas. Through its Field Services network, the division works with municipalities and community organizations in supporting cultural development across Ontario.

Cultural Industries and Agencies Branch

Cultural industries help shape our identity and our values. They are also significant creators of wealth in our province. Through policy, program and financial support systems, the Cultural Industries and Agencies Branch (CIAB) works to develop and strengthen Ontario-based, Canadian-owned cultural enterprises in the fields of publishing, film, sound-recording and commercial theatre.

CIAB's role in supporting cultural industries during 1990-1991 is highlighted by a number of outstanding endeavours.

From April 1989 to March 1991, Ontario committed more than $30 million to assist 63 Ontario-based film and television productions through the Ontario Film Investment Program (OFIP). Administered by the Ontario Film Development Corporation, this rebate program stimulates private sector investment in the province's film and television industry. Without OFIP, many projects would have been cancelled or relocated outside the province. Evidence of Ontario's ongoing support to its film industry is the renewal of OFIP and a commitment of $28.7 million over the next two years.

The profile of Canada's recording artists continues to grow in international markets. The ministry provided funding to enable artists and record company executives from Ontario to perform and establish contacts at trade fairs in New York, Cannes, Berlin, Austin and Nashville. Two compact discs and a video featuring Canadian talent were produced and used to further marketing efforts. As well, the ministry sponsored showcases of Canadian artists at three of the trade fairs.

Throughout the year, the minister and ministry staff held six consultation meetings with book and magazine publishers to determine how to best support this crucial cultural industry in the coming years. Based on the publishers' expressed need for equity investment in addition to loan guarantees and interest subsidies, the ministry and the publishing sector worked together to formulate a new publishing strategy for Ontario. It will be introduced later in 1991.

During 1990-1991, preparations for a sound recording industry strategy were undertaken as the Canadian Independent Record Production Association presented its report The Ontario Sound Recording Industry: A Plan of Action, which was commissioned by the ministry. The report discusses challenges facing the industry, including the need for increased international market development and strong copyright protection.

As part of its continuing commitment to meeting the needs of the French cultural industry sector in Ontario, CIAB solicited responses to its report, released the previous year, on the size, nature and unique needs of the Franco-Ontarian cultural community. The branch followed up with a draft action plan proposing increased flexibility and promotion of and access to ministry programs. The plan also addresses the community's own need to promote and market its products.

CIAB has a second important function. Ontario's 11 cultural agencies provide us with exciting, first-hand cultural experiences. The branch oversees the allocation of funding to these agencies and acts as their advocate within the provincial government.

In 1991, five Ontario agencies were the beneficiaries of a special capital allocation of more than $9 million, as part of the government's anti-recession package to create short-term jobs and training opportunities during the economic downturn. These agencies were Science North, the McMichael Canadian Art Collection, the Royal Botanical Gardens, the Ontario Heritage Foundation and TVOntario.

In the course of the year, more than 3,400 individual artists and arts organizations in some 250 communities were the recipients of Ontario Arts Council grants. Also during the year, the McMichael Collection entered into an agreement with the West Baffin Eskimo Cooperative to document and house, on loan, the extensive Cape Dorset collection of Inuit art.

Arts Branch

Ontario values its creative community. The Arts Branch plays a leadership role in fostering the creation and development of an environment where artists in all disciplines and regions of the province can thrive. The branch designs and evaluates policies and programs to foster the long-term viability of the not-for-profit arts sector. It encourages excellence in the arts and wider participation in cultural activities, and helps to promote Ontario's cultural resources internationally.

Because of their unique working circumstances, artists often do not have access to the same level of social, legal and economic benefits as the majority of the workforce. In 1990-1991, the Arts Branch began the first phase of a major policy initiative to enhance the socio-economic status of the artist. The ministry is exploring the means by which artists can enjoy benefits such as collective bargaining rights, workers' compensation, tax credits, affordable housing and work space, and pension plans. In 1990, a comprehensive background paper was widely distributed within the arts community. On the basis of the response, the branch undertook extensive consultations with artists, arts community representatives, and other provincial ministries. The goal is to develop a long-term Status of the Artist strategy for the Ontario government.

In 1990-1991, the branch was involved on several fronts to help ensure that a knowledge and appreciation of the arts are part of the educational process. The Teacher Arts In-Service Program, a three-year joint initiative with the Ministry of Education, was launched to provide training to generalist, elementary and secondary non-arts specialist teachers with limited arts experience. The program is intended to encourage ongoing practical experiences in the classroom, integrate the arts into the curriculum, and develop relationships between educators and local artists and/or arts organizations. During the year, 126 school boards across the province worked with their local arts community to create first-hand artistic opportunities for educators.

The Arts Work: Educating for the Future brought together more than 400 internationally known leaders in the arts, education, business, science and the media to share ideas on the role of the arts in education, and enjoy the hands-on experience provided by more than 100 of Ontario's professional artists. The ministry provided start-up funding and served on the steering committee for this unique conference which has been a catalyst for much activity in arts and education provincially, nationally and internationally. A conference report will be available in early 1992.

On the international scene, the ministry expanded its cultural network abroad with the establishment (in conjunction with the Ministry of Industry, Trade and Technology) of the position of cultural/commercial representative at Ontario House, New York.

One of the international highlights of the year was the enormous success of L'Ontario et son Cinéma, a festival of Ontario film in Paris in November 1990. This collaboration between the Cinémathèque française and Cinémathèque Ontario, featuring the works of filmmaker David Cronenberg, attracted extraordinary media attention and gave a tremendous international boost to the province's film industry.

In 1990-1991, Ontario built on its commitment to ongoing cultural exchange with the members of the Four Motors of Europe through a successful delegation exchange with Rhône-Alpes, France.

During the year, a residency program for Ontario's young theatre professionals in the state theatres of Baden-Württemberg, Germany, another Four Motors region, was established. It will provide the craftspeople of Ontario and Baden-Württemberg with an opportunity to work, live and exhibit in the creative setting of their counterparts abroad.

Within Canada, the Ontario-Québec Commission for Cooperation (OQCC) Cultural Exchange Program sponsored an exchange between painters, poets, singers, musicians and sculptors from Chapleau, Ontario, and Péribonka, Québec. The exchange has resulted in a lasting relationship between the two communities that reaches far beyond the arts.

Heritage Branch

Our links to the past help shape our sense of identity. And they serve as guideposts for our future. The policies, programs and professional expertise of the Heritage Branch support community initiatives that encourage the conservation and use of our natural, built and cultural heritage.

In May 1990, the minister announced the Ontario government's heritage policy statement which confirms that Ontario's heritage is part of the collective heritage of all humanity and that we all share a global commitment to conserve and develop it to meet our needs today and maintain our prospects for tomorrow. The heritage policy statement is one of a number of achievements resulting from the Ontario Heritage Policy Review, a comprehensive consultation process involving public meetings, focus groups and more than 250 written submissions. At the time of the announcement, a commitment was made to the development of new heritage legislation.

During the year, the branch worked closely with its partners in heritage conservation, including municipalities, communities and heritage groups. The branch continued to deliver the History of Ontario's Peoples Grants Program, in cooperation with the Ministry of Citizenship, the Ontario Historical Society and the Multicultural History Society of Ontario. Throughout the year, 31 organizations and institutions received funding to broaden public awareness and appreciation of the history of the many different peoples who make up Ontario.

Some 2,000 volunteers across the province give more than 100,000 hours of their time every year to heritage conservation, as members of their local architectural conservation advisory committees (LACACs). Their efforts include the designation of heritage properties. The ministry provided funding for the 1990 provincial LACAC conference "Portico to the '90s." The conference, held in Guelph, drew more than 300 delegates from the heritage field and development industry.

The ministry also offered support to teachers, LACACs, local historical societies, museums and other local organizations, through the development of a new publication "Built Heritage in Schools." The publication is a step-by-step guide for organizations and educators in the production of a local resource package on built heritage.

Ontario's annual Heritage Week encourages communities to recognize and celebrate those aspects of their shared heritage that are most precious to them. The branch coordinated a number of local events to celebrate Heritage Week 1991, including a special federal/provincial/municipal heritage awards ceremony in Toronto. A Heritage Week information kit for

local groups and schools was distributed throughout the province. Events such as the Ontario Historical Society's heritage showcases in seven Northern Ontario centres and an Ontario Heritage Foundation symposium in Sudbury for representatives of the Franco-Ontarian heritage community helped further public awareness of the value of Ontario's diverse heritage resources.

During 1990-1991, discussions and planning were undertaken for the administrative separation of the Heritage Branch and the Ontario Heritage Foundation. The separation, which will take place during the 1991-1992 fiscal year, will see the branch pursue a strong policy development role under the new name of Heritage Policy Branch, while a number of heritage program delivery functions will be transferred to the ministry's Field Services Branch.

Field Services Branch

As the result of a review of the ministry's program and service delivery mechanisms, a new Field Services Branch was created in April 1990, as a component of the Culture Division. The branch's field network is the first point of contact for the ministry's culture clients.

Field staff members, thoroughly familiar with the needs of their local cultural community, provide consulting services to municipalities, organizations, associations and interest groups to assist them in defining community needs and objectives for their cultural programming. Through Field Services programs and grants, organizations are able to strengthen their administrative and management capabilities in order to deliver more effective and efficient services.

The Field Services Branch is responsible for delivering the Community Project Grants (CPG) and the Cultural Facilities Improvement Program (CFIP) in the arts sector. In 1990-1991, arts CPGs totalling more than $2.6 million were awarded to 334 groups; more than $7 million in arts CFIP grants went to 86 organizations to help build or upgrade facilities.

The branch is also responsible for the delivery of archaeological services in Northern Ontario. Archaeological consultants provide professional and technical advice to private developers, municipalities, government agencies, school boards, heritage organizations and aboriginal band councils. During the year, the consultants continued, in partnership with these groups, to promote public education and heritage conservation through workshops and public archaeology excavations .

In the coming year, a number of the ministry's heritage grants programs will be transferred to Field Services. The transfer, to be completed by April 1992, will include the heritage CFIP grants, the Preserving Ontario's Architecture and Architectural Conservation capital grants of the Ontario Heritage Foundation, heritage CPGs, and operating grants to museums and historical societies.

Field Services also administers the Summer Experience Program which creates valuable work opportunities throughout the province for youth between the ages of 15 and 24, and for young disabled individuals up to age 29. In 1990-1991, more than 500 young people were hired for ministry-sponsored projects in community-based organizations and ministry agencies.

Information Resource Management Division

Information is the resource that fuels society. The Information Resource Management Division, created in May 1990, provides leadership and support for public library, archival and community information services. These information resources are dedicated to helping Ontarians become more informed, innovative, involved and adaptable in a rapidly changing society.

Archives of Ontario

The Archives of Ontario has existed since 1903 to acquire, arrange, preserve and make available records that trace Ontario's history from its earliest settlement to the present day. Its primary function is to ensure the permanent records of Ontario's governments are available for future review. The Archives also collects provincially significant records of non-government organizations and individuals.

The Collections Management and Development Branch is responsible for the acquisition and management of archival holdings and for the provision of specialized reference services.

In 1990-1991, the branch continued its processing of the massive T. Eaton Company Collection, with some 100 hours of fragile film transferred to video, including footage of staff training, fashion shows and Santa Claus parades dating from 1927.

New acquisitions in 1990-1991 include instalments of the Maclean-Hunter and the Herb Nott photographic collections. Nott, a Toronto photographer, enjoyed a distinguished career from 1938-1988 working with The Toronto Star, the Canadian Navy during World War II, and clients in the corporate, political and entertainment fields. The branch also acquired the private political papers of former premier David Peterson following the 1990 election. Dating from the late 1960s, this extensive documentation is a rich source of information on the Ontario Liberal Party and the Liberal administration.

Collections Management and Development staff assisted in the Ontario Provincial Police investigation of physical and sexual abuse in Ontario training schools during the 1950s and 1960s by facilitating access to archival documents from the Correctional Services and Community and Social Services ministries. At the same time, the branch dealt with numerous queries from former training school students seeking their own case files.

In 1990-1991, funds were allocated to produce and distribute the Report of the Minister's Advisory Committee on Land Registry Office Records, draft a research guide to land registry office records, undertake a survey of pre-Confederation maps in land registry offices and conduct site inspections to assess the condition of copybooks distributed to local repositories.

A continuing priority of the Public Service Section is to ensure that genealogists tracing their family roots, investigators pursuing legal issues, architects reviewing building plans, historians, journalists, film editors and countless other researchers have access to Archives holdings. The Archives Reading Room was open for 81 hours a weeks to some 16,800 walk-in visitors during 1990-1991. With the installation of a toll-free number in 1990, telephone inquiries escalated to more than 8,800. In addition, there were 5,100 correspondence inquiries, an increase of 34 per cent over the previous year. Throughout the year, the professional staff gave numerous lectures to special interest groups and conducted tours of the Archives.

But access to the fascinating treasures of the Archives extends beyond the facility and into the community. The Public Service Unit helped promote Black History Preserved: the Alvin D. McCurdy Collection, a display of exhibits produced by the Archives Multicultural Portfolio. The display was launched at the Windsor Public Library in February 1991, in honour of Black History Month.

In the last several years, the unit has been dedicated to improving reference services and, in 1990, increased its scope to include heightened public awareness of the Archives. A communications and marketing plan targets 1991-1992 for the implementation of an extensive awareness campaign.

The Archives not only preserves the permanent records of the Ontario government, it plays a lead role in the management of all government recorded information currently in use. To meet this obligation, a new Recorded Information Management Section was established to advise Ontario government ministries and offices on the life-cycle management of their records.

During the year, the information management area expanded its staff and training to improve the Archives' ability to respond to requests under the Freedom of Information and Protection of Privacy Act. Access officers reviewed more than 24,000 pages of documents in response to 1,164 inquiries. It undertook the pilot phase of an information technology plan to achieve full collections management automation. And it gave financial assistance to the Ontario Council of Archives to establish a program of technical and professional advice to local archives.

During 1990-1991, the Archives was looking to the future. Proposals for modernizing the 1923 Archives Act were drawn up and a discussion paper circulated to other ministries. Discussions, including consultation with Ontario's heritage community, will continue in the coming year.

The current home of the Archives at 77 Grenville Street in Toronto was not designed as an archival facility. It has many limitations that curtail access to collections and occasionally endanger their proper preservation. The Archives and the Ministry of Government Services reviewed the institution's short- and long-term facility needs and a study was initiated to examine alternatives for a new Archives of Ontario.

Libraries and Community Information Branch

More than 400 public library systems and 81 community information centres serve the Ontario public. Through their local public library, Ontarians have access to vast collections of published information in both traditional and electronic formats. The community information centre network offers Ontario residents personalized inquiry and referral services on local, provincial and federal programs and services, through the automated data base Online Ontario. Community information centres respond to more than one million inquiries per year.

The Libraries and Community Information Branch (LCIB) provides leadership and resources, both professional and financial, to these institutions.

How individuals, particularly those in marginalized groups, seek information is the subject of a study initiated by LCIB during the past year. Requested by the Cabinet Committee on Social Policy, the study will look at access to government services information, including the place of community information centres in the information grid. LCIB's report will be submitted to the committee in the coming year.

In this time of rapid social and technological change, Ontario's public libraries face challenges in providing universal access to their diverse resources. This is just one of the issues addressed in the Ontario Public Library Strategic Plan, a community-based plan outlining a series of strategic directions to take public libraries into the next century. In November 1990, the library community presented its plan to the ministry and the Ontario Library Association. LCIB has been working in partnership with the community to identify the plan's key priorities and negotiate the future implementation of these priorities.

Another LCIB study, one which addresses the francophone community's access to public library services, was completed during the year. Response to the French Language Services Marketing Study is on the agenda for the coming year.

Ontario's First Nations have often not benefited from equality of access to public library services in Ontario. In 1991, as a step toward correcting this inequity, the ministry allocated funding from the government's special anti-recession initiative to automation and training programs in 43 libraries serving Ontario's aboriginal communities.

One of the highlights of the 1990-1991 fiscal year was the opportunity to host a delegation of senior librarians and officials from France. During this first stage of a joint cultural exchange, LCIB proudly showcased some of the innovative approaches to library automation currently in use in Ontario libraries. The French government and the Rhône-Alpes region have invited an Ontario delegation for a reciprocal visit in the coming year. These exchanges lay the groundwork for future marketing opportunities, joint technology-based initiatives and links between Ontario libraries networks and those in Europe.

LCIB's annual awards programs recognize the outstanding contributions of the public library community to life in Ontario. The 1990 Minister's Award for Excellence went to the Lindsay Public Library for its innovative multimedia database for local history materials. Angus Mowat Awards of Merit recipients for 1990 were the Thunder Bay Public Library for its "Customers are Really Everything" campaign, and the Toronto Public Library for its "Born to Read" outreach program.

The Trillium Book Award/Prix Trillium acknowledges the achievements of Ontario authors and publishers. The minister presented the Trillium Award for work published in 1989 to Modris Eksteins for his book, Rites of Spring, published by the University of Toronto Press. The Trillium Book Award poster itself was the recipient of accolades, as winner of an award of merit from the Art Director's Club of Toronto.

During the year, the branch revised several of its financial assistance programs. An "Early Bird" Program to deliver operating grants to community information centres early in the fiscal year was announced. And following a review of the Community Project Grants program, including the extensive involvement of library staff and trustees throughout the province, LCIB announced the new Library Project Grants program.

Communications Division

The Communications Division serves as Ontario's voice on communications policy matters, and plays an integral role in the advancement of the province's telecommunications, broadcasting and cable systems, services and technologies.

Broadcasting and Cable Branch

Access to a wide range of broadcast and cable programming for every resident of Ontario and strong economic growth for the province's broadcast and cable industries form the dual mandate of the Broadcasting and Cable Branch. Through research, policy and program development, and representations to federal regulatory bodies, the branch acts as advocate for both consumers and industry members.

During 1990-1991, the branch participated actively in the public policy processes of the Department of Communications (DOC) and the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) by evaluating the impact on the people of Ontario of federal policy on regulatory practices, competition and access to services, and then making submissions that reflect these interests.

- The Communications Division responded to the Department of Communications' review of spectrum policy. A key message to the federal government was the importance of full support to Canadian research and development industries in the development of new communications technologies.

Throughout the year, staff made representation to the CRTC on a wide variety of issues. Through a written submission and participation in a public hearing on the CRTC's FM radio policy, the branch addressed the need to move gradually towards a single regulatory framework for both AM and FM radio licensees. In response to a CRTC request for comments on changes to the commission's community channel policy, the branch supported a regulatory and policy framework that fosters growth, innovation and quality of programming. A submission on rates and profitability for the cable television industry sought to strike a balance between Ontario's long-standing objectives of reasonable subscriber rates and a financially viable cable industry. Other submissions to the CRTC addressed the commission's northern aboriginal broadcasting policy, pay-per-view television service, and the CBC service and programming cuts.

The growing financial difficulties of the private television sector came under the scrutiny of the federal Task Force on the Economic Status of Television. Raising a strong voice for both consumers and industry in Ontario, the Broadcasting and Cable Branch outlined three primary issues to the task force: the value of a strong CBC to the broadcasting system; support to the Canadian production industry; and, concerns raised by the federal government's promotion of an alternative programming service.

The quality of cable television service to subscribers was an issue during the past year. After examining a series of new customer service standards proposed by the Cable Television Standards Council, the branch suggested modifications in such areas as customer confidentiality and commencement, continuation and termination of service. Branch members were gratified that many of their suggestions were adopted by the council and the Canadian Cable Television Association.

The branch's leadership role in developing special initiatives to bring Ontario's vast communications resources to communities in every corner of the province continued in 1990-1991. Emphasis was placed on supporting broadcast services to aboriginal communities with a capital grant to the Wawatay Native Communications Society to purchase a portable satellite uplink. The funding, provided jointly with the Ministry of Citizenship, will contribute to improving Wawatay's capacity to offer timely coverage of events to the communities of the Nishnawbe-Aski Nation.

The branch's Television Extension in Northern Ontario program (TENO) has brought improved television service to more than 25,000 homes in the north by subsidizing construction of cable systems and rebroadcasting transmitters in small, underserved communities. In 1990-1991, grants totalling more than $3.4 million were approved for TENO projects and the program was extended for a fifth, and final, year. An additional $1.1 million went to TENO, as part of the government's Recession Recovery Program, to complete 29 qualifying projects.

Telecommunications Branch

Our lives are profoundly affected by the rapidly evolving world of telecommunications technology. The Telecommunications Branch is committed to representing the interests of residential and business telecommunications users, carriers, researchers and manufacturers during these times of rapid change.

The branch develops and actively promotes its policies and positions on telecommunications issues affecting Ontario to the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), the federal Department of Communications (DOC), provincial governments and other public and private organizations.

During 1990-1991, a number of important submissions were made to the CRTC on a wide range of subjects, including: Bell Canada's 1990 construction program; Telesat Canada's general rate increase; Bell Canada rates for Centrex III service; Teleglobe Canada's resale of transborder services; and, resale and sharing of cellular services.

A much debated issue during the past year has been competition in public long-distance telephone service and whether allowing competition is in the public interest. In 1990, Unitel and BCRail/Lightel applied to the CRTC for permission to enter the long-distance market. As a result, the CRTC initiated a public proceeding to examine the issues at stake. In August 1990, the branch, representing the ministry and the Government of Ontario, registered as an intervenor and became actively involved in the examination and questioning of pre-hearing evidence. In the coming year, the branch will participate at the CRTC public hearing scheduled for spring 1991.

Advances in fibre optics have brought about a convergence of transmission technologies and increased the potential for competition between telephone and cable companies in the delivery of services to residential and business customers. The nature and pace of the changes brought about by this convergence have raised crucial public policy issues which are being reviewed by the federal government. During the year, the Telecommunications Branch, in partnership with the Broadcasting and Cable Branch, undertook a major study on the current and expected level of competition in local distribution networks. The study formed the basis of two submissions to the DOC on this matter.

The introduction of the public cordless telephone also raised many public policy and regulatory issues, including the issue of a substantial new market for telecommunications equipment suppliers and service providers. The branch presented a submission to DOC on policy implications of the public cordless telephone trials and market introduction. Branch staff also participated with the Radio Advisory Board of Canada to review and prepare a DOC submission on policy and regulatory issues related to public cordless telephone service.

Operations and Technology Office

Working in partnership with governments, private industry, colleges and universities, the Operations and Technology Office lends its expertise to the development, promotion and application of innovative new technologies. Highlights of the office's 1990-1991 activities follow.

Olympus, the largest and most powerful multi-purpose communications satellite in the western world, is jointly funded by eight countries, including Canada. Its trans-Atlantic coverage reaches from Ontario to Eastern Europe. In 1990, at the invitation of the federal government, the Operations and Technology Office assumed responsibility for coordinating Ontario requests to use Olympus. The first transmission coordinated by the office was a youth dialogue between Soviet and Canadian students.

To generate interest in the Olympus program, the office, in partnership with the Department of Communications, hosted a seminar on potential applications for the satellite. Various interest groups from ethnic communities, Ontario industries and institutions, and government participated in the seminar.

The office continued its involvement in phase two of the development, testing and marketing of an electronically steerable antenna for aircraft. Earmarked for the Ministry of Health's air ambulances, the antenna permits voice contact between paramedics in the aircraft and doctors in the receiving hospital.

During the year, the office initiated a two-year project, in partnership with federal and provincial departments and the French-language CBC, to investigate the practical use of the vertical blanking internal (VBI) television signals for the dissemination of data.

The telephone is the primary source of outside contact for six aboriginal communities in Northern Ontario. To ensure that these communities maintain this vital link with other regions of the province, the office maintained diesel-powered electric generators to provide voice communications on a 24-hour-a-day basis.

Corporate Activities

Corporate Policy, Planning and Evaluation

Established in May 1990, the Corporate Policy, Planning and Evaluation Unit provides a key corporate service to the ministry through leadership and advice in the areas of policy development and strategic planning.

Corporate Policy's activities include research, analysis and recommendations on policy options; co-ordination of ministry responses to broad policy matters; liaison with Cabinet Office and other ministries on cabinet submissions and policy proposals; management of the strategic planning process; and, development of policy and program initiatives linked to the ministry's strategic objectives.

To anticipate and respond effectively to emerging issues and trends, an ongoing process of strategic and corporate planning is necessary. Corporate Policy is the guiding hand for this process. The unit continues to work closely with the minister and ministry staff in the development of vision and goals statements, and workplans for policy and program initiatives in support of government and ministry agendas.

The government's commitment to meet the cultural needs of Ontario's francophones has been clearly stated. To this end, in 1990-1991, the Working Group for a Cultural Policy for Francophones of Ontario was established jointly by MCC and the Ministry of Francophone Affairs to consult broadly with the community and to develop a coordinated policy and program framework in support of French-language cultural organizations and industries. Corporate Policy is the administrative link with the group.

Following a review of the implications for the Ontario cultural and communications communities of the phase two amendments to the federal Copyright Act (Bill C-60), Corporate Policy continues to be involved in coordinating the development of a ministry position and response to the amendments. The unit has also been working with the Legal Branch and the Ministry of the Attorney General in consulting ministry clients on proposed changes to Ontario's Libel and Slander Act.

Marketing and Information Services Branch

The Marketing and Information Services Branch (MISB) supports the ministry's communications goals through communications consultation and advice to program staff; project and event coordination; media relations; preparation of speeches, news releases and brochures; production of publications, videos and displays; and coordination of public education programs.

In 1990-1991, the branch implemented a new operational system whereby MISB program liaison representatives (PLRs) developed and maintained strong client relationships with designated program areas. During the year, the PLRs worked with program staff to formulate branch communications plans that were integrated into a comprehensive strategy for ministry-wide communications.

MISB also supports employee communications. Insight, the branch's award-winning employee newsletter, continued to be the cornerstone of the ministry's internal communications program.

Corporate Services Division

The Corporate Services Division provides legal, financial, human resources, French language, audit, management and administrative services and advice to the Ministry of Culture and Communications. The division also provides services to the ministries of Citizenship, and Tourism and Recreation.

Sound fiscal management and the development of the ministry's human resources were priorities of the division in 1990-1991.

Finance, Administration and Systems Branch

In 1990-1991, the Finance, Administration and Systems Branch was created in order to provide better service delivery to division clients.

The branch's key activities during the year include the successful completion of the 1991-1992 Culture and Communications and Citizenship financial allocation process; the coordination of ministry input to the government's anti-recession program; the redesign of the third and fourth floors at head office to improve space allocation, access and client service; submission of the first Information Technology Operating Plan to Management Board; establishment of standards and guidelines for information technology acquisition and utilization in the ministries of Culture and Communications and Citizenship; and, implementation of local area networks for 10 branches using the corporate network platform.

Human Resources Branch

During 1990-1991, the Human Resources Branch worked to create an open, participative and rewarding work environment.

The ministry continued its commitment to developing a workforce that is representative of Ontario's population and to ensuring that employment practices promote full access to opportunities and full participation in decision making. The branch initiated a "job broker" project to assist persons with disabilities by removing systemic barriers, providing employment counselling, and educating staff on accommodations issues. The addition of automatic doors and accessible washrooms removed a number of physical barriers at head office.

The branch expanded its training and development curriculum to meet the needs of all staff through a combination of technical, business communication, career development and management programs. Health and safety committees were formed to promote a safe and healthy workplace and ensure union/management involvement in decision making.

Legal Services Branch

In 1990-1991, the Legal Services Branch continued to provide legal advice and assistance to the ministry and its agencies to support their policy and program initiatives. Additional permanent and temporary staff with expertise in human rights and legislative drafting were hired to ensure the branch's capability to meet the expanding requirements of its clients.

Audit Services Branch

The Audit Services Branch conducts appraisals of operations and also provides consulting services to ministry management.

In 1990-1991, the branch moved to strengthen its client relationships. The branch reorganized into three client-specific groups in order to develop and maintain closer ties with clients. It established an internal quality assurance review process, which includes client participation, to help clients find ways to improve their operational systems.

French Language Services

During the year, the French language services coordinator continued to monitor the ministry's compliance with the French Language Services Act, 1986. Efforts were made to ensure that ministry services and programs were available and accessible to Franco-Ontarians.

Appendix 1

For year ended March 31, 1991

Programs	Expenditure	Revenue
Ministry Administration	$16,833,985	$538,075
Heritage Conservation	$17,140,498	$146,841
Cultural Development and Institutions	$200,561,053	$2,799,481
Communications	$4,236,810	$42,106
Libraries & Community Information	$43,650,326	$6,921
Capital Support and Regional Services	$41,650,111	$390
Total	$324,072,783	$3,533,814

Appendix II

Program and Activities	Expenditures
Main Office	$1,437,430
Financial & Administrative Services	$6,661,959
Human Resources	$1,567,816
Communication Services	$1,784,512
Legal Services	$758,322
Audit Services	$633,323
Information Systems	$3,959,820
Minister's Salary The Executive Council Act	$20,995
Parliamentary Assistant's Salary The Executive Council Act	$9,808
Total for Ministry Administration	$16,833,985
Heritage Conservation Program	
Archives	$4,561,462
Heritage Administration	$12,579,036
Total for Heritage Conservation	$17,140,498
Cultural Development and Institutions Program	
Arts Support	$8,354,777
Cultural Industries and Agencies	$164,290,036
Ontario Film Development Corporation	$27,916,240
Total for Cultural Development and Institutions Program	$200,561,053
Communications Program	
Program Administration	$2,939,537
Ontario Telephone Service Commission	$727,873
Capital and Construction	$569,400
Total for Communications Program	$4,236,810
Libraries and Community Information Program	
Library Services	$42,163,906
Community Information	$1,486,420
Total for Libraries and Community Information Program	$43,650,326
Capital Support and Regional Services Program	
Community Facilities	$36,286,975
Regional Services	$5,363,136
Total for Capital Support and Regional Services	$41,650,111

Appendix III

Classified Staff as at March 31, 1991

Minister's Office	11
Deputy Minister's Office	8
Corporate Policy Planning and Evaluation Unit	6
Marketing and Information Services Branch	27
Corporate Services Division	
Office of the Assistant Deputy Minister	5
Finance, Administration and Systems Branch	69
Human Resources Branch	19
Legal Services Branch	2
Audit Services Branch	10
Culture Division	
Office of the Assistant Deputy Minister	4
Arts Branch	14
Heritage Branch	56
Cultural Industries and Agencies Branch	16
Field Services	43
Ontario Science Centre	221
Ontario Film Development Corporation	30
Information Resource Management Division	
Archives of Ontario	68
Libraries and Community Information Branch	20
Communications Division	
Office of the Executive Director	10
Telecommunications Branch	17
Broadcasting and Cable Branch	12
Ontario Telephone Service Commission	8
Total	676

Ministère de la Culture et des Communications

Rapport annuel 1990-1991

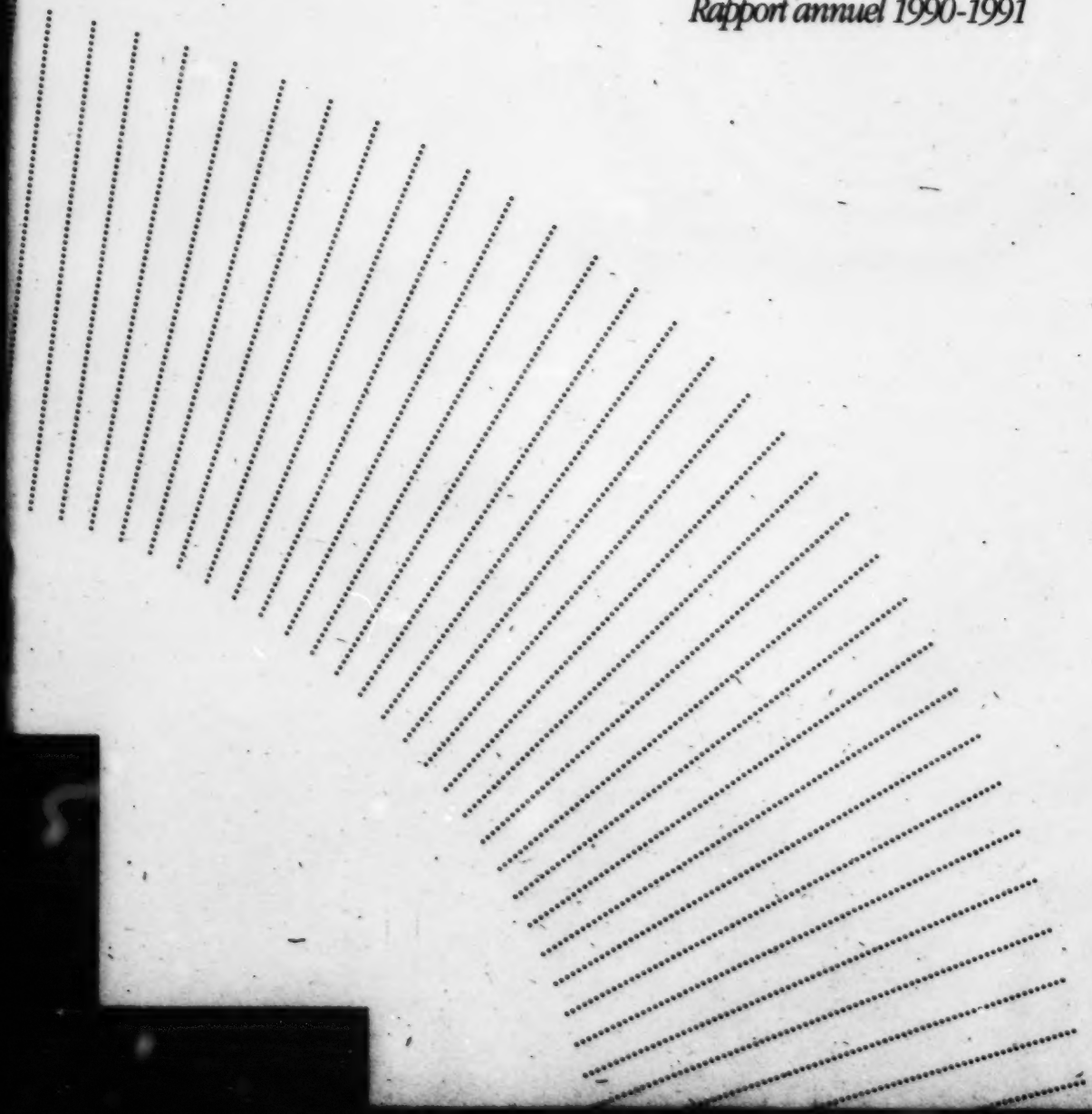

Publié par le ministère de la Culture et des Communications.
Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
Province de l'Ontario, Toronto, Canada.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1991

ISSN 0840-7193
D2527 12/91 4M

Ontario

Ministère de la
Culture et des
Communications

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

6th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

À l'attention de l'honorable Lincoln M. Alexander,
lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Votre Honneur,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

La ministre,

Karen Haslam

Karen Haslam

Table des matières

Message de la ministre 1

Message de la sous-ministre 2

Division des affaires culturelles 3

Division de la gestion des ressources d'information 9

Division des communications 13

Activités ministérielles 17

Division des services ministériels 19

Annexes 21

Message de la ministre

C'est avec plaisir que je dépose le présent rapport annuel, qui souligne la réalisation de nombreux projets du ministère de la Culture et des Communications pendant le dernier exercice. J'ai l'intention de travailler très fort pour ajouter à cet impressionnant dossier.

Le ministère de la Culture et des Communications est un milieu qui ne manquera pas d'être passionnant pendant les années 90. La culture et les communications constituent de puissants leviers économiques dans notre société. Le secteur des communications représente en Ontario une industrie de 9 milliards de dollars, qui emploie plus de 90 000 personnes dans les services et la transformation. Comme le secteur de la culture emploie plus de 75 000 personnes et représente près de la moitié des activités culturelles du Canada, il est clair que les arts ont un effet majeur sur notre économie. Le ministère joue pleinement son rôle en encourageant la croissance économique par le développement des secteurs vitaux de la culture, des communications et de l'information.

En tant qu'Ontariens et Ontariennes, notre identité distincte et diverse nous donne fierté et confiance. Je suis très consciente de ma responsabilité, comme ministre de la Culture et des Communications, de veiller à la protection des moyens d'expression qui nous sont propres.

J'entends contribuer à la création d'un milieu où des gens talentueux, déterminés et disciplinés ont la possibilité de se former, de gagner un revenu convenable et de montrer à tous le fruit de leur travail. Je m'applique également à jouer un rôle dirigeant pour faire progresser les services et les technologies d'information et de communications de l'Ontario. Ces services sont autant de liens qui rapprochent les différentes régions géographiques aussi bien que les différents groupes sociaux et culturels de notre pays.

Nous sommes de plus en plus conscients que l'exclusion d'un aussi grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes — des premières nations, des communautés francophones, des régions non urbaines et de nombreuses autres cultures qui constituent la diversité de notre population — a considérablement appauvri notre société. Je me suis fermement engagée à élargir l'accès aux programmes et aux services du ministère, de façon à ce que toute la population ontarienne, sans égard au lieu de résidence, puisse profiter des avantages de nos précieuses ressources en matière de culture, de communications et d'information.

La population canadienne attend de ses gouvernements qu'ils fassent une priorité de l'égalité des chances. Je crois aussi qu'elle s'attend à ce que nous mettions la culture et les communications au centre des débats constitutionnels sur la conservation de notre patrimoine. Nous avons un rôle important à jouer pour soutenir les différentes communautés du pays, dont nous devons plus que jamais entendre la voix.

Message de la sous-ministre

Les produits et les services, l'information et les connaissances dans le domaine de la culture et des communications constituent les éléments essentiels d'une société dynamique et sûre d'elle-même.

Au ministère de la Culture et des Communications, nous nous efforçons de créer un milieu où l'Ontario peut se développer exactement selon ce modèle. Nous jouons un rôle de premier plan pour aider la population de l'Ontario à profiter des avantages et des possibilités que fait naître l'ère de l'information.

Au cours de l'exercice 1990-1991, le ministère a entrepris un certain nombre d'activités et a apporté plusieurs changements à son organisation afin de s'acquitter de ses obligations. L'un des changements les plus importants aura été la création de la Division de la gestion des ressources d'information, qui reconnaît l'importance sociale et économique croissante de systèmes d'information publique efficaces et accessibles. La Division réunit l'expertise du ministère dans les domaines des archives, des bibliothèques publiques et des centres d'information communautaire, trois entités distinctes qui ont en commun pour objectif d'amasser, de conserver et de mettre à la disposition du public l'information dont les Ontariens et les Ontariennes ont besoin pour fonctionner efficacement dans un monde en évolution.

Nos activités au cours du dernier exercice ont porté sur tous les fronts : depuis l'aide apportée à l'avènement de la câblodistribution dans les communautés éloignées du Nord de l'Ontario jusqu'aux fonds consacrés à l'automatisation et à la formation dans les bibliothèques des communautés des premières nations; depuis la consultation sur l'élaboration d'une stratégie globale définissant le statut de l'artiste pour l'Ontario jusqu'aux recherches en prévision du mémoire à présenter au CRTC sur les conséquences de la concurrence dans le secteur des appels interurbains; et depuis l'énoncé de politique de l'Ontario en matière de patrimoine, qui confirme notre responsabilité collective dans le domaine de la conservation du patrimoine jusqu'au lancement d'une étude sur les besoins culturels de la communauté franco-ontarienne.

Nous avons aussi créé la nouvelle Unité de l'élaboration des politiques ministérielles, de la planification et de l'évaluation des programmes chargée de coordonner les activités dans ce domaine.

Au sein de la Division des affaires culturelles, une Direction des services régionaux a été établie au cours du dernier exercice afin de veiller à ce que nos clients des communautés culturelles reçoivent des services de la plus haute qualité et aient accès à nos programmes et à nos services.

Nous avons la chance d'avoir tissé des liens étroits avec les gens que nous servons dans les secteurs de la culture, des communications et de l'information. Je leur sais gré de leur appui, de leur encouragement et de leurs idées. J'envisage avec plaisir la poursuite de ces rapports professionnels de consultation au cours du prochain exercice.

Culture, communications, gestion des ressources d'information et services ministériels : voilà quatre divisions dynamiques qui s'allient pour former le cadre du ministère de la Culture et des Communications. L'accès à la culture, aux communications et à la gestion des ressources d'information pour tous les Ontariens et les Ontariennes est essentiel à la croissance économique, sociale et culturelle, de même qu'au bien-être de notre province. Une Division des services ministériels forte assure soutien et conseils dans la poursuite des objectifs du ministère.

Division des affaires culturelles

En collaboration avec les communautés et organismes culturels de l'Ontario, la Division des affaires culturelles encourage la créativité, la vitalité et l'excellence dans les secteurs des arts, des industries et organismes culturels et du patrimoine. La Division est responsable de l'élaboration des politiques et du fonctionnement des programmes dans ces domaines. Grâce à son réseau de services régionaux, la Division travaille avec les municipalités et les organismes communautaires pour soutenir le développement culturel, partout en Ontario.

Direction des industries et organismes culturels

Les industries culturelles contribuent à façonner notre identité et à définir nos valeurs. Elles sont aussi d'importantes forces créatrices de prospérité dans la province. Grâce à des politiques, des programmes et à un système de soutien financier, la Direction des industries et organismes culturels (DIOC) s'applique à créer et à renforcer des entreprises culturelles à propriété canadienne sises en Ontario dans les domaines de l'édition, du cinéma, de l'enregistrement sonore et du théâtre commercial.

Pendant l'exercice 1990-1991, un certain nombre de grandes réalisations ont souligné le rôle de la DIOC dans son soutien aux industries culturelles.

Entre avril 1989 et mars 1991, l'Ontario a consacré, par l'entremise du Programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne (PIICO), plus de trente millions de dollars pour aider 63 productions cinématographiques et télévisuelles réalisées en Ontario. Ce programme de remises, administré par la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne (SDICO), sert à stimuler l'investissement du secteur privé dans l'industrie cinématographique et télévisuelle de la province. Sans le PIICO, il aurait fallu annuler de nombreux projets ou les réaliser hors de la province. Le renouvellement du PIICO et un engagement de 28,7 millions de dollars au cours des deux prochaines années constituent une preuve du soutien continu de l'Ontario à son industrie du cinéma.

Sur les marchés internationaux, l'image de marque des vedettes canadiennes du disque continue de grandir. Le ministère a accordé des fonds pour permettre à des artistes et à des cadres de maisons d'enregistrement ontariens de se produire et d'établir des contacts lors de foires

commerciales à New York, Cannes, Berlin, Austin et Nashville. Des artistes canadiens ont créé deux disques compacts et un document vidéo qui ont servi à mousser les efforts de commercialisation. Le ministère a également parrainé des expositions d'artistes canadiens dans trois de ces foires commerciales.

Tout au long de l'exercice, la ministre et le personnel du ministère ont tenu six réunions de consultation avec des éditeurs de livres et de revues pour établir comment mieux appuyer dans les prochaines années cette industrie culturelle, d'une importance cruciale. D'après le besoin exprimé par les éditeurs d'obtenir des titres de participation en plus des garanties d'emprunts et des subsides pour frais d'intérêt, le ministère et le secteur de l'édition ont collaboré à la définition d'une nouvelle stratégie en matière d'édition pour l'Ontario. Cette stratégie sera présentée vers la fin de 1991.

Pendant l'exercice 1990-1991, on a commencé à élaborer une stratégie pour l'industrie du disque, après que la *Canadian Independent Record Production Association* eut présenté son rapport intitulé *The Ontario Sound Recording Industry: A Plan of Action* [plan d'action pour l'industrie du disque de l'Ontario], préparé à la demande du ministère. Ce rapport traite des défis que l'industrie doit relever, entre autres la nécessité d'exploiter davantage le marché international et de protéger fermement les droits d'auteur.

Pour donner suite à sa volonté de satisfaire aux besoins du secteur de l'industrie culturelle francophone en Ontario, la DIOC a invité le public à faire connaître ses réactions au rapport publié l'an dernier sur la nature, l'importance et les besoins particuliers de la communauté culturelle franco-ontarienne. La Direction a donné suite avec un projet de plan d'action proposant que les programmes du ministère soient plus souples, mieux annoncés et d'un accès plus facile. Le plan vise aussi à répondre au besoin qu'éprouve la communauté de promouvoir et de commercialiser ses propres produits.

La DIOC exerce une autre fonction importante. Les onze organismes culturels de l'Ontario relevant du ministère nous offrent des expériences culturelles originales passionnantes. La Direction supervise l'allocation des fonds à ces organismes et défend leur cause au sein du gouvernement provincial.

En 1991, cinq organismes ontariens ont bénéficié d'une allocation spéciale de capitaux de plus de neuf millions de dollars dans le cadre du programme antirécession, destiné à créer des emplois à court terme et des possibilités de formation pendant le creux du cycle économique. Ces organismes sont : Science Nord, la Collection McMichael d'art canadien, les Jardins botaniques royaux, la Fondation du patrimoine ontarien et TVOntario.

Au cours de l'exercice, plus de 3 400 artistes et organismes à vocation artistique de quelque 250 localités ont reçu des subventions du Conseil des Arts de l'Ontario. Pendant cette année également, la Collection McMichael a conclu une entente de prêt avec la *West Baffin Eskimo Cooperative* pour recevoir la collection de Cape Dorset et établir la documentation sur cette importante collection d'art inuit.

Direction des arts

L'Ontario attache une grande valeur à sa communauté artistique. La Direction des arts joue un rôle prépondérant en favorisant la création et l'essor d'un milieu dans lequel les artistes de partout dans la province et de toutes les disciplines peuvent s'épanouir. La Direction prépare des politiques et des programmes et les évalue afin de favoriser la viabilité à long terme du secteur des arts à but non lucratif. Elle encourage l'excellence dans les arts et une plus grande participation aux activités culturelles; elle contribue en outre à la promotion à l'échelle internationale des ressources culturelles de la province.

En raison de conditions de travail qui leur sont propres, souvent les artistes n'ont pas accès aux mêmes avantages sociaux, juridiques et économiques auxquels a droit la majeure partie de la main-d'oeuvre. La Direction des arts a entrepris en 1990-1991 la première phase d'une importante initiative en matière de politique visant à relever le statut socio-économique de l'artiste. Le ministère étudie les moyens par lesquels les artistes pourraient profiter d'avantages comme des droits de négociation collective, l'indemnisation des accidents du travail, des crédits d'impôt, des logements et des ateliers de travail à prix abordable et des régimes de retraite. Un document d'information faisant le tour de la question a circulé largement dans la communauté artistique en 1990. Forte de l'accueil qui lui a été fait, la Direction a entrepris une vaste consultation auprès des artistes, des représentants de la communauté artistique et d'autres ministères provinciaux. L'objectif est de préparer, à l'intention du gouvernement de l'Ontario, une stratégie à long terme portant sur le statut de l'artiste.

La Direction a été active sur plusieurs fronts en 1990-1991 pour s'assurer que la connaissance et l'appréciation des arts faisaient partie du programme d'enseignement. Le programme de formation artistique en cours d'emploi, créé en collaboration avec le ministère de l'Éducation et échelonné sur trois ans, a été lancé pour former les enseignants des paliers élémentaire et secondaire qui ne sont pas spécialisés dans les arts et dont l'expérience dans ce domaine est limitée. Le programme vise à encourager la poursuite d'activités pratiques en classe, à intégrer l'enseignement des arts au programme scolaire et à établir des liens entre le personnel enseignant et les artistes ou organismes artistiques locaux. Pendant l'exercice, 126 conseils scolaires de partout dans la province ont joint leurs efforts à ceux de la communauté artistique locale pour offrir aux enseignants et enseignantes des expériences artistiques directes.

La conférence intitulée *Les arts à l'oeuvre : pour modeler l'avenir* a réuni plus de 400 personnalités de réputation internationale du monde des arts, de l'éducation, des affaires, des sciences et des médias, pour qu'elles partagent leurs idées sur le rôle des arts dans l'éducation et profitent de l'expérience pratique offerte par plus d'une centaine d'artistes professionnels de l'Ontario. Le ministère a fourni les fonds de lancement et a siégé au comité de direction de cette conférence exceptionnelle qui a servi de catalyseur à beaucoup d'activités artistiques et éducatives dans la province, au pays et dans le monde. On pourra se procurer le rapport de la conférence au début de 1992.

Sur la scène internationale, le ministère a étendu son réseau culturel à l'étranger par la création (en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie) du poste de représentant/e culturel/le et commercial/e à la Maison de l'Ontario, à New York.

Un des faits marquants de l'année sur la scène internationale a été l'immense succès remporté par *L'Ontario et son cinéma*, festival du film ontarien tenu à Paris en novembre 1990. La collaboration entre la Cinémathèque française et la Cinémathèque Ontario, mettant en vedette les films de David Cronenberg, a suscité un intérêt extraordinaire dans les médias et a donné un élan international formidable à l'industrie ontarienne du cinéma.

En 1990-1991, l'Ontario a donné suite aux engagements qu'il avait pris de procéder à des échanges culturels avec les membres des «Quatre moteurs» de l'Europe par un échange de délégations avec la région française Rhône-Alpes.

Au cours de l'année, on a créé pour les jeunes artistes dramatiques professionnels de l'Ontario un programme de résidence dans les théâtres d'État du Bade-Wurtemberg, en Allemagne, autre région des «Quatre moteurs» de l'Europe. Grâce à ce programme, les artistes et artisans de l'Ontario et du Bade-Wurtemberg auront l'occasion de travailler, de vivre et de se produire dans le milieu artistique de leurs collègues étrangers.

Au Canada, la Commission permanente de coopération Ontario/Québec (CPCOQ) a parrainé un échange d'artistes dans les domaines de la peinture, de la poésie, de la chanson, de la musique et de la sculpture entre Chapleau, en Ontario, et Péribonka, au Québec. Cet échange a été la source d'une relation durable entre les deux communautés, qui va bien au delà des arts.

Direction du patrimoine

Notre rapport avec le passé contribue à forger notre sens de l'identité. Ces liens nous servent de balises pour l'avenir. Les politiques, les programmes et l'expertise professionnelle de la Direction du patrimoine appuient les initiatives communautaires qui encouragent la préservation et l'utilisation de notre patrimoine naturel, culturel et architectural.

En mai 1990, la ministre présentait l'énoncé de politique du gouvernement de l'Ontario en matière de préservation du patrimoine, qui confirme que le patrimoine de l'Ontario fait partie du patrimoine de toute l'humanité et que nous partageons tous la responsabilité globale de le préserver et de le mettre en valeur pour répondre à nos besoins d'aujourd'hui et pour maintenir nos perspectives d'avenir. Cet énoncé de politique n'est qu'une réalisation parmi bien d'autres qui résultent de la révision de la politique sur le patrimoine ontarien, processus de consultation élargie qui a permis l'organisation des rencontres publiques, la création de groupes d'intérêt et la présentation de plus de 250 mémoires. Au moment de la présentation de l'énoncé, le gouvernement s'est engagé à préparer de nouvelles mesures législatives en matière de patrimoine.

Au cours de l'exercice, la Direction a travaillé à la préservation du patrimoine en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment les municipalités, les communautés et les groupes œuvrant dans ce domaine. En collaboration avec le ministère des Affaires civiques, la *Ontario Historical Society* et la *Multicultural History Society of Ontario*, la Direction a reconduit le Programme de subventions pour la mise en valeur de l'histoire des peuples de l'Ontario. Pendant l'exercice, 31 établissements et organismes ont reçu des fonds destinés à sensibiliser davantage le public et à lui faire comprendre l'histoire des nombreux peuples qui composent l'Ontario.

À titre de membres des comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture (CCLCA), quelque 2 000 bénévoles de partout dans la province consacrent chaque année à la préservation du patrimoine plus de 100 000 heures de travail. Ils travaillent entre autres à la désignation de propriétés au titre de biens du patrimoine. Le ministère a assuré des fonds à la conférence provinciale des CCLCA de 1990, intitulée *Portico to the '90s*. Cette conférence, qui s'est tenue à Guelph, a attiré plus de 300 délégués du secteur du patrimoine et de l'industrie immobilière.

Le ministère a également offert son appui aux enseignants et enseignantes, aux CCLCA, aux sociétés d'histoire locales, aux musées et autres organismes locaux par une nouvelle publication, *L'étude du patrimoine architectural dans les écoles*. Cette publication est un guide qui indique aux organismes et aux éducateurs la marche à suivre, étape par étape, pour produire un répertoire des ressources locales en matière de patrimoine architectural.

En Ontario, la Semaine du patrimoine encourage les communautés à reconnaître et à fêter les éléments les plus précieux de leur patrimoine commun. La Direction a coordonné de nombreuses activités locales dans le cadre de la Semaine du patrimoine 1991, dont une cérémonie conjointe fédérale-provinciale-municipale de remise de distinctions, à Toronto. Une trousse d'information sur la Semaine du patrimoine, destinée aux groupes locaux et aux écoles, a été distribuée dans toute la province. Des activités comme les expositions de la *Ontario Historical Society* dans sept villes du Nord de l'Ontario et un colloque de la Fondation du patrimoine ontarien, tenu à Sudbury à l'intention des responsables des groupes de conservation du patrimoine de la communauté franco-ontarienne, ont contribué à sensibiliser le public à la valeur des diverses ressources du patrimoine de l'Ontario.

Au cours de l'exercice 1990-1991, on a amorcé des discussions et des préparatifs en vue de la division administrative de la Direction du patrimoine et de la Fondation du patrimoine ontarien. Avec cette séparation, qui se produira pendant l'exercice 1991-1992, la Direction poursuivra son rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques sous la nouvelle appellation de Direction des politiques en matière de patrimoine, tandis que de nombreuses tâches liées à la prestation des programmes seront transférées à la Direction des services régionaux.

Direction des services régionaux

À la suite de la révision des mécanismes de prestation des programmes et des services au sein du ministère, une nouvelle Direction des services régionaux a été créée en avril 1990 et rattachée à la Division des affaires culturelles. Le réseau des services régionaux constitue pour la Direction le premier point de contact avec les clients du ministère en matière d'affaires culturelles.

Le personnel des services régionaux, qui connaît parfaitement les besoins de sa communauté culturelle, offre des services de consultation aux municipalités, aux organismes, aux associations et aux groupes d'intérêt pour les aider à définir les besoins et les objectifs de la collectivité dans leurs programmes culturels. Grâce aux programmes et aux subventions des Services régionaux, les organismes peuvent renforcer leurs capacités administratives et accroître l'efficacité de leurs services.

La Direction des services régionaux a la responsabilité de l'administration des subventions aux projets communautaires dans le secteur des arts et du Programme d'amélioration des installations culturelles (PAIC). Pour l'exercice 1990-1991, les subventions aux projets communautaires dans le secteur des arts ont totalisé plus de 2,6 millions de dollars distribués à 334 groupes; plus de 7 millions de dollars ont par ailleurs été accordés au titre du Programme d'amélioration des installations culturelles à 86 organismes, pour les aider à rénover des installations déjà existantes ou à en construire de nouvelles.

La Direction a également la responsabilité des services archéologiques dans le Nord de l'Ontario. Des archéologues-conseils fournissent des services professionnels et des conseils techniques aux entreprises privées, aux municipalités, aux organismes du gouvernement, aux conseils scolaires, aux organismes qui s'occupent de patrimoine et aux conseils de bandes autochtones. Au cours de l'année, les archéologues-conseils ont continué, en collaboration avec ces différents groupes, à promouvoir l'éducation de la population et la préservation du patrimoine au moyen d'ateliers et de fouilles archéologiques publiques.

Durant le prochain exercice, un grand nombre de programmes de subventions destinés à la préservation du patrimoine passeront aux Services régionaux. Ce transfert, qui sera terminé d'ici avril 1992, couvrira les subventions accordées au titre du Programme d'amélioration des installations culturelles, les subventions d'immobilisations du programme «Conservation de l'architecture en Ontario» et celles du Programme de subventions à la conservation du patrimoine architectural de la Fondation du patrimoine ontarien, les subventions aux projets communautaires et les subventions de fonctionnement aux musées et aux sociétés d'histoire.

Les Services régionaux s'occupent également du programme Expérience Été, qui crée d'excellentes possibilités d'emploi dans toute la province pour les jeunes de 15 à 24 ans, et pour les jeunes handicapés jusqu'à 29 ans. Pendant l'exercice 1990-1991, plus de 500 jeunes ont été embauchés pour travailler dans des projets parrainés par le ministère au sein d'organismes communautaires et des organismes culturels relevant du ministère.

Division de la gestion des ressources d'information

L'information, c'est l'élément vital qui anime la société. La Division de la gestion des ressources d'information, créée en mai 1990, assure la direction et le soutien des services de bibliothèques publiques, des Archives publiques et de l'information communautaire. Ces ressources d'information s'efforcent d'aider la population ontarienne à devenir mieux informée, plus innovatrice, à participer davantage et à mieux s'adapter à une société qui évolue rapidement.

Archives publiques de l'Ontario

Les Archives publiques de l'Ontario existent depuis 1903. Elles acquièrent, organisent, conservent et rendent accessibles les documents qui font l'histoire de l'Ontario, depuis les premiers colons jusqu'à aujourd'hui. Les Archives ont pour tâche principale de conserver les dossiers permanents du gouvernement de l'Ontario pour qu'ils soient à la disposition du public aux fins de recherche. Les Archives amassent aussi des documents provenant de particuliers et d'organismes non gouvernementaux qui présentent un intérêt historique pour la province.

La Direction du développement et de la gestion des collections a la responsabilité d'acquérir et de gérer les fonds d'archives, ainsi que d'offrir des services de référence spécialisés.

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a poursuivi son travail de traitement de l'énorme fonds *T. Eaton Company*, qui comprend le transfert sur bandes vidéo de quelque 100 heures de film sur pellicule très fragile. Ces films, qui remontent à 1927, traitent de la formation du personnel, des défilés de mode et des parades du Père Noël.

Les nouvelles acquisitions de 1990-1991 comprennent des tranches des collections de photographies de Maclean-Hunter et de Herb Nott. Nott, photographe de Toronto, a mené une carrière distinguée entre 1938 et 1988, pendant laquelle il a travaillé pour le *Toronto Star*, pour la marine royale canadienne lors de la Seconde Guerre mondiale et pour une clientèle privée du monde des affaires, de la politique et du spectacle. La Direction a aussi fait l'acquisition, après l'élection de 1990, des documents politiques privés de l'ancien premier ministre David Peterson. Cette riche documentation, dont les premiers éléments remontent à la fin des années 1960, constitue une source très importante de renseignements sur le Parti libéral de l'Ontario et le gouvernement libéral.

Le personnel de la Direction du développement et de la gestion des collections a aidé la Police provinciale de l'Ontario dans une enquête sur des agressions physiques et sexuelles perpétrées dans des centres d'éducation surveillée au cours des années 50 et 60 en facilitant l'accès aux dossiers d'archives des ministères des Services correctionnels et des Services sociaux et communautaires. La Direction devait aussi répondre à de multiples demandes de la part des anciens élèves de ces écoles, qui souhaitaient consulter leurs propres dossiers.

Pendant l'exercice 1990-1991, on a alloué des fonds à la rédaction et à la distribution du rapport du comité consultatif de la ministre sur les dossiers du Bureau d'enregistrement des droits immobiliers, à l'ébauche d'un guide de recherche des dossiers du Bureau d'enregistrement des droits immobiliers, à un inventaire des cartes géographiques datant d'avant la Confédération conservées dans les bureaux d'enregistrement et à l'inspection de l'état des exemplaires conformes distribués dans les magasins locaux.

L'unité des services au public a pour souci constant de veiller à ce que les généalogistes, les personnes faisant enquête sur des questions juridiques, les architectes qui étudient des plans d'édifices, les historiens et historiennes, les journalistes, les monteurs et monteuses de films et d'innombrables recherchistes aient accès aux fonds des Archives publiques de l'Ontario. Au cours de l'exercice 1990-1991, la salle de lecture des Archives était ouverte 81 heures par semaine et a reçu environ 16 800 visiteurs. Après l'entrée en service d'un numéro sans frais en 1990, le nombre des demandes téléphoniques est passé à plus de 8 800. En outre, il y a eu 5 100 demandes écrites, soit une augmentation de 34 pour 100 par rapport à l'année précédente. Pendant tout l'exercice, le personnel spécialisé a donné de nombreuses conférences devant des groupes d'intérêts spéciaux et animé des visites guidées des Archives.

Les trésors fascinants que recèlent les Archives ne sont pas accessibles seulement dans ses locaux, mais aussi dans la communauté. L'unité des services au public a contribué à la promotion de l'exposition intitulée *Histoire de la communauté noire : Le fonds Alvin D. McCurdy*, présentation de pièces et de documents produits par le secteur multiculturel des Archives. L'exposition a été inaugurée à la bibliothèque publique de Windsor en février 1991, pour célébrer le *Mois du patrimoine noir.*

Au cours des dernières années, l'unité s'est consacrée à améliorer les services de référence; en 1990, elle a élargi son mandat pour mieux faire connaître les Archives au public. Un plan de communications et de commercialisation prévoit pour l'année 1991-1992 une importante campagne d'information.

Non seulement les Archives publiques conservent les dossiers permanents du gouvernement de l'Ontario, mais elles jouent aussi un rôle majeur dans la gestion de tous les documents gouvernementaux actuellement en usage. Pour satisfaire à cette obligation, une nouvelle section de gestion des documents enregistrés a été créée pour conseiller les ministères et bureaux du gouvernement de l'Ontario sur la gestion du cycle de vie de leurs documents.

Au cours de l'exercice, le secteur de la gestion des documents a accru son personnel et ses activités de formation pour que les Archives soient mieux en mesure de répondre aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.* Le personnel préposé à l'accès à l'information a examiné plus de 24 000 pages de documents pour répondre à 1 164 demandes. Ce secteur a amorcé la phase pilote d'un plan de technologie de l'information qui vise à réaliser l'automatisation complète de la gestion des fonds d'archives. Il a accordé son aide financière au *Ontario Council of Archives* afin d'établir un programme de conseils techniques et professionnels aux services d'archives locales.

Pendant l'exercice 1990-1991, les Archives publiques de l'Ontario se sont tournées vers l'avenir. On a proposé une modernisation de la loi de 1923 sur les archives et on a fait circuler un document de consultation dans les autres ministères. Les discussions, qui comprennent une consultation auprès de la communauté du patrimoine ontarien, se poursuivront au cours du prochain exercice.

Les locaux qui abritent actuellement les Archives publiques de l'Ontario, au 77 de la rue Grenville à Toronto, n'ont pas été conçus pour recevoir des archives. De nombreuses limites restreignent l'accès aux collections et peuvent à l'occasion en menacer la bonne préservation. Les Archives et le ministère des Services gouvernementaux ont examiné les besoins à court et à long terme de l'organisme et ont entrepris une étude pour évaluer les autres possibilités d'un nouvel immeuble pour abriter les Archives publiques de l'Ontario.

Direction des bibliothèques et de l'information communautaire

Il y a en Ontario plus de 400 services de bibliothèques publiques et 81 centres d'information communautaire pour répondre aux besoins du public. La population ontarienne a accès, par ses bibliothèques publiques locales, à de vastes collections de documents publiés sous toutes les formes, autant électroniques que conventionnelles. Le réseau des centres d'information communautaire offre aux résidents de l'Ontario des services personnalisés de renseignements et de renvoi sur les programmes et les services des gouvernements fédéral, provincial et local, grâce à la base de données automatisée *Online Ontario*. Les centres d'information communautaire répondent à plus d'un million de demandes de renseignements par année.

La Direction des bibliothèques et de l'information communautaire (DBIC) assure l'orientation de ces établissements et leur offre des ressources professionnelles et financières.

La façon dont le public, en particulier les personnes qui appartiennent à des groupes marginalisés, cherche des renseignements fait l'objet d'une étude de la DBIC. Cette étude, entreprise l'année dernière à la demande du Comité ministériel sur la politique sociale, examinera l'accès à l'information sur les services du gouvernement, y compris la place des centres d'information communautaire dans l'ensemble des services d'information. Le rapport de la DBIC sera présenté au comité dans le courant de l'année.

En cette époque de rapide évolution sociale et technologique, les bibliothèques publiques de l'Ontario doivent relever le défi de procurer un accès universel à leurs diverses ressources. Ce n'est là qu'une des questions abordées dans le Plan stratégique des bibliothèques publiques de l'Ontario. Ce plan, fondé sur les communautés, esquisse un ensemble d'orientations stratégiques qui aideront les bibliothèques publiques à franchir le seuil du XXIe siècle. En novembre 1990, le monde des bibliothèques présentait son plan au ministère et à l'*Ontario Library Association*. Travaillant en étroite collaboration avec le monde des bibliothèques, la DBIC s'est efforcée de définir les priorités essentielles du plan et de négocier la mise en oeuvre future de ces priorités.

Une autre étude de la DBIC, qui s'intéresse à l'accès de la communauté francophone aux services de bibliothèques publiques, a été achevée durant l'année. La suite à donner à l'étude de commercialisation des services en français est à l'ordre du jour du prochain exercice.

Les Premières nations de l'Ontario, dans bien des cas, n'ont pas joui d'un accès égal aux services de bibliothèques publiques. En 1991, afin de corriger cette injustice, le ministère a alloué des fonds, pris à même le programme spécial antirécession, pour créer des programmes d'automatisation et de formation professionnelle dans 43 bibliothèques servant des communautés autochtones de l'Ontario.

L'un des faits marquants de l'exercice 1990-1991 aura été l'accueil d'une délégation de bibliothécaires et de cadres français. Dans la première partie de cet échange culturel, c'est avec fierté que la DBIC a montré quelques-unes des innovations actuelles dans le domaine de l'automatisation des bibliothèques en Ontario. Le gouvernement français et la région Rhône-Alpes ont invité une délégation de l'Ontario à rendre la politesse au cours du prochain exercice. De tels échanges permettent de jeter les bases d'éventuels projets de commercialisation, d'initiatives technologiques conjointes et de liens entre les réseaux de bibliothèques de l'Ontario et d'Europe.

Les programmes annuels de remise de distinctions par la DBIC servent à reconnaître les contributions exceptionnelles du milieu des bibliothèques à la société ontarienne. Le prix d'excellence décerné par la ministre est allé à la bibliothèque publique de Lindsay, pour marquer le sens de l'innovation dont elle a fait preuve avec sa base de données multimédias consacrée à l'histoire locale. Les lauréats des mentions Angus Mowat pour l'année 1990 ont été la bibliothèque publique de Thunder Bay, pour sa campagne *Customers are Really Everything*, et la bibliothèque publique de Toronto pour sa campagne de rayonnement intitulée *Born to Read*.

Le Prix Trillium/Trillium Book Award rend hommage aux succès des auteurs et des éditeurs de l'Ontario. La ministre a présenté le Prix Trillium 1989 à Modris Eksteins pour son ouvrage intitulé *Rites of Spring*, paru aux éditions *The University of Toronto Press*. L'affiche même du Prix Trillium s'est attiré des éloges, et l'*Art Directors' Club*, de Toronto, lui a accordé une distinction.

Au cours de l'exercice, la Direction a révisé plusieurs de ses programmes d'aide financière. Elle a annoncé la création d'un programme destiné à distribuer tôt en début d'exercice les subventions de fonctionnement aux centres d'information communautaire. Et, à la suite de la révision du programme de subventions aux projets communautaires qui comportait entre autres la participation massive du personnel et des conseils des bibliothèques de toute la province, la DBIC a annoncé son nouveau programme de subventions aux projets de bibliothèques.

Division des communications

La Division des communications est la voix de l'Ontario pour les questions de politique en matière de communications; elle joue un rôle important dans l'avancement des télécommunications, des systèmes de radiotélédiffusion et de câblodistribution, des services et de la technologie à l'échelle de la province.

Direction de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution

La Direction de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution a le double mandat d'assurer à tous les résidents et résidentes de l'Ontario l'accès à un large éventail de programmes radiotélédiffusés et distribués par câble et de favoriser une forte croissance économique pour les industries de câblodistribution et de radiotélédiffusion de la province. La Direction se fait l'avocate des consommateurs autant que des membres de l'industrie par ses travaux de recherche, par l'élaboration de politiques et de programmes et aussi par la présentation de mémoires aux organismes fédéraux de réglementation.

Pendant l'exercice 1990-1991, la Direction a participé activement aux séances publiques sur la définition de la politique organisées par le ministère fédéral des Communications et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle a procédé à une évaluation des conséquences, pour la population de l'Ontario, de la politique fédérale sur les pratiques de réglementation, sur la concurrence et sur l'accès aux services, et elle a présenté des mémoires qui reflètent l'intérêt ontarien dans ces domaines.

La Division des communications a fait connaître au ministère fédéral des Communications ses réactions à la révision de la politique concernant le spectre. L'un des messages clés transmis au gouvernement fédéral a été l'importance d'un soutien total aux industries canadiennes de recherche et de développement dans l'élaboration de nouvelles technologies de communications.

Pendant toute l'année, le personnel a présenté des mémoires au CRTC sur un éventail important de questions. Dans un mémoire et par sa participation à une audience publique du CRTC sur la politique en matière de radio FM, la Direction a abordé la nécessité de s'orienter graduellement vers un cadre réglementaire unique pour les détenteurs de permis de radiodiffusion AM et FM. En réponse à une demande du CRTC qui souhaitait entendre des commentaires sur les modifications à sa politique concernant les canaux communautaires, la Direction a donné son appui à un cadre de définition de politiques et des règlements susceptible de favoriser l'expansion, l'innovation et la qualité des programmes. Un mémoire sur les tarifs et la rentabilité de l'industrie de la câblotélévision visait à établir un équilibre entre les deux objectifs à long terme de l'Ontario, à savoir des tarifs de câblodistribution raisonnables et une industrie du câble viable sur le plan financier. D'autres mémoires présentés devant le CRTC concernaient sa politique de radiotélédiffusion pour les autochtones du Nord, le service de télévision payante par émission (aussi appelé «télé au compteur»), de même que la réduction des services et des programmes de la Société Radio-Canada.

Les difficultés financières croissantes de la télévision privée ont été examinées minutieusement par le Groupe de travail sur la situation économique de la télévision au Canada. La Direction de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution, se faisant la porte-parole des consommateurs et de l'industrie de l'Ontario, a fait ressortir devant le Groupe de travail trois questions essentielles : l'importance, pour l'ensemble du système de télédiffusion, d'une Société Radio-Canada forte; l'appui à l'industrie canadienne de la production; enfin, l'inquiétude que suscite la promotion, par le gouvernement fédéral, d'un service parallèle de programmes.

La qualité du service de câblodistribution offert aux abonnés a constitué une question importante au cours de cet exercice financier. Après avoir examiné toute une série de nouvelles normes proposées par le Conseil des normes de télévision par câble concernant le service aux abonnés, la Direction a proposé des modifications dans des domaines tels que la confidentialité des données sur les clients et le début, la poursuite et la cessation du service. Les membres de la Direction ont été satisfaits d'apprendre que le Conseil et l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC) avaient adopté un grand nombre de leurs suggestions.

Pendant l'exercice financier 1990-1991, la Direction a poursuivi son rôle de premier plan dans la création d'initiatives spéciales visant à apporter aux communautés de tous les coins de l'Ontario les immenses ressources en communications de la province. L'accent a porté sur l'appui aux services de radiotélédiffusion pour les communautés autochtones, au moyen d'une subvention d'immobilisations accordée à la *Wawatay Native Communications Society* pour l'achat d'une liaison montante transportable. Les fonds, fournis conjointement par le MCC et le ministère des Affaires civiques, aideront la société Wawatay à offrir aux communautés de la nation Nishnawbe-Aski une couverture prompte de l'actualité.

Le Programme d'extension des services de télédiffusion dans le Nord de l'Ontario (ESTNO) a amélioré le service de télévision offert à plus de 25 000 ménages du Nord par la subvention à la construction de réseaux de câblodistribution et de relais de transmission dans les petites localités insuffisamment desservies. Au cours de l'exercice 1990-1991, des subventions totalisant 3,4 millions de dollars ont été approuvées pour des projets ESTNO, tandis que le programme lui-même était reconduit pour une cinquième et dernière année. Une somme supplémentaire de 1,1 million de dollars a été accordée à ESTNO, dans le cadre du programme antirécession du gouvernement, pour mener à bien 29 projets approuvés.

Direction des télécommunications

La technologie des télécommunications est un monde en évolution rapide, qui influe considérablement sur notre vie. À cette époque de changements accélérés, la Direction des télécommunications s'applique à représenter les intérêts des usagers, des entreprises, des chercheurs et des manufacturiers en ce qui a trait aux télécommunications résidentielles et commerciales.

La Direction prépare les politiques et les positions qui touchent l'Ontario dans le domaine des télécommunications et elle en fait la promotion active auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, du ministère fédéral des Communications, des gouvernements provinciaux et d'autres organismes, publics et privés.

Pendant l'exercice 1990-1991, un certain nombre de mémoires importants ont été présentés devant le CRTC sur diverses questions : le programme de construction de Bell Canada pour 1990, l'augmentation tarifaire générale de Télésat Canada, les tarifs de Bell Canada pour le service Centrex III, la revente par Téléglobe Canada de services transfrontières et, enfin, la revente et le partage de services de téléphone cellulaire.

Une question qui aura soulevé bien des débats au cours de ce dernier exercice est la concurrence dans le service téléphonique interurbain et notamment la question de savoir si l'intérêt public serait bien servi par une telle mesure. En 1990, *Unitel et BC Rail/Lightel* ont demandé au CRTC la permission d'entrer sur le marché de l'interurbain. Le CRTC a ordonné des audiences publiques pour étudier toute la question. En août 1990, la Direction, au nom du ministère et du gouvernement de l'Ontario, est intervenue et s'est occupée activement d'examiner et de remettre en question les éléments présentés en preuve avant les audiences. Au cours du prochain exercice, la Direction prendra part aux audiences publiques du CRTC, prévues pour le printemps de 1991.

Les progrès de la technologie de la fibre optique ont fait naître une convergence de technologies de transmission et ont accru les possibilités de concurrence entre les entreprises de téléphone et les câblodistributeurs dans l'offre des services aux abonnés résidentiels et commerciaux. La nature et le rythme des changements survenus à la suite de cette convergence ont soulevé des questions cruciales en matière de politiques générales que le gouvernement fédéral a entrepris d'examiner. Au cours de l'exercice, la Direction des télécommunications, conjointement avec la Direction de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution, a entrepris une importante étude sur les niveaux de concurrence, actuel et prévu, entre les réseaux de distribution. L'étude constituait la base de deux mémoires présentés à ce sujet au ministère fédéral des Communications.

L'arrivée sur le marché du téléphone public sans fil soulève également de nombreuses questions de politique générale et de réglementation, celle entre autres d'un nouveau marché important pour les fournisseurs d'équipement et de services de télécommunications. La Direction a donc présenté un mémoire au ministère fédéral des Communications sur les conséquences, pour les politiques en ce domaine, de la mise à l'essai et du lancement sur le marché des appareils sans fil. Le personnel de la Direction a aussi participé, avec le Conseil consultatif canadien de la radio, à la révision des questions de politique et de réglementation reliées au service public de téléphonie sans fil et à la préparation d'un mémoire au ministère fédéral des Communications à ce sujet.

Bureau des opérations et de la technologie

Le Bureau des opérations et de la technologie, en collaboration avec les gouvernements, l'industrie privée, les collèges et les universités, prête son expertise pour élaborer, promouvoir et appliquer de nouvelles technologies innovatrices. Voici les principales activités du Bureau au cours de l'exercice 1990-1991.

Olympus, le satellite de télécommunications à usages multiples le plus gros et le plus puissant du monde occidental, est financé conjointement par huit pays, dont le Canada. Le satellite offre une couverture transatlantique, de l'Ontario à l'Europe de l'Est. En 1990, à l'invitation du gouvernement fédéral, le Bureau des opérations et de la tech-

nologie s'est chargé de la coordination des demandes d'utilisation du satellite par l'Ontario. La première transmission coordonnée par le Bureau fut une conversation sur la jeunesse entre des élèves soviétiques et canadiens.

Afin de susciter de l'intérêt pour le programme Olympus, le Bureau, en collaboration avec le ministère fédéral des Communications, a organisé un colloque sur les possibilités d'application du satellite. Divers groupes d'intérêt, représentant les communautés ethniques, les industries et organismes de l'Ontario et le gouvernement, ont pris part à ce colloque.

Le Bureau a poursuivi sa participation à la phase deux du programme de développement, de mise à l'essai et de commercialisation d'une antenne orientable pour les avions. Destinée aux ambulances aériennes du ministère de la Santé, l'antenne permet aux ambulanciers paramédicaux à bord de s'entretenir avec les médecins à l'hôpital d'accueil.

Pendant l'exercice, en collaboration avec des ministères fédéraux et provinciaux et le réseau français de la Société Radio-Canada, le Bureau a lancé un projet de deux ans consistant à étudier l'usage pratique de l'intervalle de suppression de trame (I.S.T.) des signaux de télévision dans la communication des données.

Dans six communautés autochtones du Nord de l'Ontario, le téléphone constitue le principal moyen de communication. Pour conserver le lien vital de ces communautés avec les autres régions de la province, le Bureau entretient des génératrices diesels qui assurent les communications téléphoniques 24 heures sur 24.

Activités ministérielles

Élaboration des politiques ministérielles, de la planification et de l'évaluation des programmes

Créée en mai 1990, l'Unité de l'élaboration des politiques ministérielles, de la planification et de l'évaluation des programmes offre au ministère un service de première importance en fournissant une orientation et des conseils dans les domaines de l'élaboration des politiques et de la planification stratégique.

Les activités de l'Unité comprennent : la recherche, l'analyse et la formulation de recommandations sur les diverses politiques envisageables; la coordination des prises de position du ministère face aux grandes questions de politiques; la liaison avec le Conseil des ministres et les autres ministères en ce qui a trait aux mémoires soumis au Conseil des ministres et aux propositions de politiques; la gestion du processus de planification stratégique; et l'élaboration de politiques et de programmes liés aux objectifs stratégiques du ministère.

Pour prévoir les problèmes et les tendances qui se manifestent et y réagir efficacement, un processus de planification stratégique à l'échelle du ministère est essentiel. L'Unité de l'élaboration des politiques ministérielles joue un rôle de guide à cet égard. L'Unité collabore étroitement avec la ministre et le personnel du ministère dans l'élaboration des énoncés de mission et d'objectifs et dans l'établissement de plans de travail visant la mise en oeuvre des politiques et des programmes traduisant les grandes orientations du gouvernement et du ministère.

Le gouvernement s'est clairement engagé à répondre aux besoins culturels des francophones de l'Ontario. À cette fin, le MCC, de concert avec le ministère des Affaires francophones, a créé au cours de l'exercice 1990-1991 le Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario, qui a pour mandat de mener de vastes consultations dans la collectivité et d'élaborer un cadre coordonné pour les politiques et les programmes afin d'appuyer les organismes et entreprises culturelles de langue française. L'Unité de l'élaboration des politiques ministérielles assume la liaison administrative avec ce groupe.

Suite à une révision des conséquences de la deuxième étape des modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* (Loi fédérale C-60) sur le monde de la culture et des communications de l'Ontario, l'Unité contribue à coordonner l'élaboration de la position du ministère et sa réponse aux modifications. L'Unité a également travaillé avec la Direction des services juridiques et le ministère du Procureur général pour consulter les clients du ministère sur les modifications proposées à la *Loi ontarienne sur la diffamation*.

Direction de l'information et de la commercialisation

La Direction de l'information et de la commercialisation appuie les objectifs du ministère en matière de communications : en fournissant au personnel des programmes des services de consultation sur les communications; en coordonnant les projets et les activités; en assurant les relations avec les médias; en rédigeant des discours, des communiqués de presse et des brochures; en publiant des documents, en réalisant des films vidéo et en présentant des expositions; et en coordonnant des programmes d'éducation du public.

Au cours de l'exercice 1990-1991, la Direction a mis en oeuvre un nouveau système opérationnel selon lequel les agents et agentes de liaison des programmes de la Direction ont établi et maintenu des liens solides avec les clients dans des secteurs désignés de programmes. Au cours de l'année, les agents et agentes de liaison ont travaillé avec le personnel des programmes pour formuler des plans de communications au sein de la Direction qui ont par la suite été intégrés à une stratégie globale des communications à l'échelle du ministère.

La Direction apporte également son appui aux communications destinées au personnel. *Insight*, bulletin du personnel auquel a été décerné un prix d'excellence, est toujours la pierre angulaire du programme de communications internes du ministère.

Division des services ministériels

La Division des services ministériels offre au ministère de la Culture et des Communications des services juridiques, financiers et administratifs, des services de ressources humaines, de vérification et de gestion ainsi que des services en français. Cette Division étend aussi ses services aux ministères des Affaires civiques et du Tourisme et des Loisirs.

Pour l'exercice 1990-1991, la Division avait établi comme priorités une gestion financière saine et la mise en valeur des ressources humaines du ministère.

Direction des finances, de l'administration et de l'informatique

La Direction des finances, de l'administration et de l'informatique a été créée en 1990-1991 dans le but d'améliorer la prestation de services aux clients de la Division.

Pendant l'exercice 1990-1991, quelques-unes des principales activités de la Direction ont été : de mener à bien le processus d'affectations financières pour les ministères de la Culture et des Communications et des Affaires civiques pour 1991-1992; de coordonner la contribution du ministère au programme antirécession du gouvernement; de réaménager les troisième et quatrième étages du bureau principal pour en faciliter l'accès, y améliorer la répartition des locaux et le service aux clients; de présenter au Conseil de gestion le premier plan opérationnel concernant la technologie de l'information; d'établir, pour les ministères de la Culture et des Communications et des Affaires civiques, des normes et des directives pour l'acquisition et l'utilisation d'équipements informatiques; de mettre en place des réseaux locaux pour les dix directions qui utilisent la plate-forme de serveur du ministère.

Direction des ressources humaines

En 1990-1991, la Direction des ressources humaines a travaillé à mettre en place un milieu de travail valorisant où règne un esprit d'ouverture et de participation.

Fidèle à son engagement, le ministère a continué ses efforts en vue de créer une main-d'oeuvre qui reflète la diversité de la population ontarienne et a veillé à ce que l'équité d'emploi et la pleine participation au processus décisionnel soient respectées. La Direction a aussi lancé un projet «agent intermédiaire» pour venir en aide aux personnes ayant un handicap en éliminant les obstacles systémiques, en offrant un service de counseling en matière d'emploi et en éduquant le personnel sur les questions d'aménagement. L'installation de portes automatiques et de toilettes accessibles aux personnes handicapées a enlevé un certain nombre d'obstacles au bureau principal.

La Direction a étendu son programme de formation et de perfectionnement pour répondre aux besoins de l'ensemble du personnel au moyen de divers programmes portant sur les techniques, les communications d'affaires, la planification des carrières et la gestion. Des comités sur la santé et la sécurité ont été mis sur pied pour favoriser un milieu de travail sain et sûr et assurer la participation du syndicat et de la direction au processus décisionnel.

Direction des services juridiques

En 1990-1991, la Direction des services juridiques a continué à offrir des conseils juridiques au ministère et à ses organismes afin de les aider dans la réalisation de leurs différents projets et programmes. Pour permettre à la Direction de faire face aux besoins croissants des clients, on a embauché du personnel, temporaire et permanent, ayant des compétences dans les domaines de la rédaction législative et des droits de la personne.

Direction des services de vérification

La Direction des services de vérification évalue les opérations et offre un service de consultation aux cadres du ministère.

La Direction a pris des mesures, en 1990-1991, pour renforcer les liens avec sa clientèle. Pour ce faire, la Direction s'est réorganisée selon trois différents groupes de clientèle. La Direction a aussi mis sur pied un processus interne de révision de la qualité des services qui comprend la participation du client et qui vise à les aider à améliorer leurs systèmes opérationnels.

Services en français

Au cours de l'exercice, le coordonnateur des services en français a continué à suivre de près l'application, par le ministère, de la *Loi de 1986 sur les services en français*. Nous avons déployé des efforts pour veiller à ce que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens aient accès aux divers services et programmes du ministère.

Annexe 1

Exercice terminé le 31 mars 1991

Postes	Dépenses	Recettes
Administration du ministère	16 833 985 $	538 075 $
Conservation du patrimoine	17 140 498 $	146 841 $
Développement et établissements culturels	200 561 053 $	2 799 481 $
Communications	4 236 810 $	42 106 $
Bibliothèque et information communautaire	43 650 326 $	6 921 $
Soutien aux immobilisations et services régionaux	41 650 111 $	390 $
Total	324 072 783 $	3 533 814 $

Annexe II

Programmes et activités	Dépenses
Bureau principal	1 437 430 $
Services financiers et administratifs	6 661 959 $
Ressources humaines	1 567 816 $
Services de communications	1 784 512 $
Services juridiques	758 322 $
Services de vérification	633 323 $
Systèmes d'information	3 959 820 $
Salaire de la ministre Loi sur le Conseil des ministres	20 995 $
Salaire de l'adjoint parlementaire Loi sur le Conseil des ministres	9 808 $
Total pour l'administration du ministère	16 833 985 $
Programme de conservation du patrimoine	
Archives	4 561 462 $
Administration du patrimoine	12 579 036 $
Total pour la conservation du patrimoine	17 140 498 $
Développement et établissements culturels	
Soutien aux arts	8 354 777 $
Industries et organismes culturels	164 290 036 $
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	27 916 240 $
Total pour le développement et les établissements culturels	200 561 053 $
Communications	
Administration	2 939 537 $
Commission ontarienne des services téléphoniques	727 873 $
Immobilisations et construction	569 400 $
Total pour les communications	4 236 810 $
Bibliothèques et information communautaire	
Services de bibliothèque	42 163 906 $
Information communautaire	1 486 420 $
Total pour les bibliothèques et l'information communautaire	43 650 326 $
Soutien aux immobilisations et services régionaux	
Installations communautaires	36 286 975 $
Services régionaux	5 363 136 $
Total pour le soutien aux immobilisations et services régionaux	41 650 111 $

Annexe III

Personnel classifié au 31 mars 1991

Bureau de la ministre	11
Bureau de la sous-ministre	8
Unité de l'élaboration des politiques ministérielles et de la planification et de l'évaluation des programmes	6
Direction de l'information et de la commercialisation	27
Division des services ministériels	
Bureau de la sous-ministre adjointe	5
Direction des finances, de l'administration et de l'informatique	69
Direction des ressources humaines	19
Direction des services juridiques	2
Direction des services de vérification	10
Division des affaires culturelles	
Bureau de la sous-ministre adjointe	4
Direction des arts	14
Direction du patrimoine	56
Direction des industries et organismes culturels	16
Services régionaux	43
Centre des sciences de l'Ontario	221
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	30
Division de la gestion des ressources d'information	
Archives publiques de l'Ontario	68
Direction des bibliothèques et de l'information communautaire	20
Division des communications	
Bureau du directeur général	10
Direction des télécommunications	17
Direction de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution	12
Commission ontarienne des services téléphoniques	8
Total	676